



Le Mot du Maire

Bonne rentrée à toutes et à tous et en particulier aux écoliers comme à leurs enseignants.

Alors que divers chantiers se sont poursuivis pendant les congés sur la commune, de nouveaux vont démarrer dès septembre en matière de voirie. Les subventions demandées, au Département et à la Région, dans le cadre du contrat rural ont été accordées. C'est une bonne nouvelle dans ces temps de disette car la commune va ainsi pouvoir entamer le chantier du parking de l'école et du foyer rural.

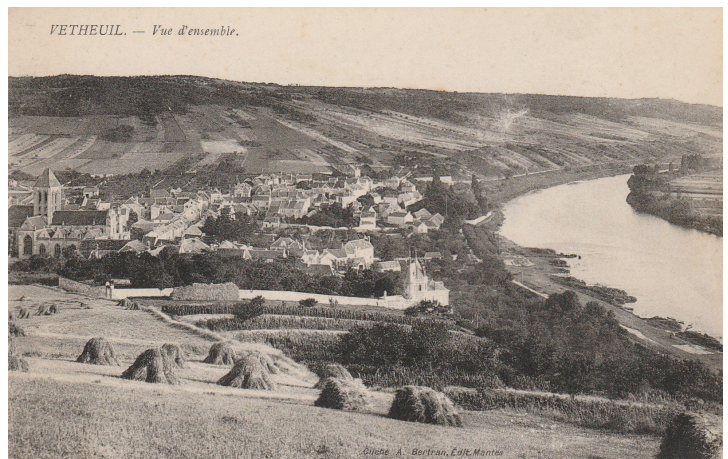
Cependant, comme je le crains depuis quelques années, cette situation de pleins travaux ne se poursuivra pas éternellement en raison de la baisse des dotations et de l'augmentation de la taxe de péréquation. Depuis 2012, la situation ne cesse de s'aggraver, nous avons perdu un total de 145 000 € sur ces quatre dernières années (sans compter 2017) soit une moyenne de 36 250 € / an.

DHP

Réouverture du ru

Dans le dernier numéro des Brèves (juin 2017), mon attention est attiré par l'article :

OUVERTURE DU RU ; pour moi "enfant de Vétheuil", c'est une REOUVERTURE, car, les travaux étant achevés- ou presque-, je retrouve le " Le Petit Ru" de mon enfance. Le "Petit Ru"; c'est



ainsi que les gamins de Vétheuil appelaient le Ru qui se jette dans la Seine, et qui est constitué par les Rus de La Goulée et de Chaudry; leur confluent étant au Centre du Village, au Lieu-dit: LE CLOS MADAME. Le Petit - Ru était pour nous un lieu de jeux en raison de ses eaux peu profondes et de pêche à la ligne : goujons, gardons, ablettes, et il nous

arrivait de prendre un chevesne d'un bon calibre...

Comme le précise l'article, la grande pelouse n'existait pas dans mes années d'enfance, c'est pourquoi par les 2 vues (cartes postales anciennes, début des années 1900) vous pouvez avoir une



idée de ce qu'étaient les Bords de Seine avant les grands travaux, qui ont permis aux pousseurs de naviguer côté rive droite de la Seine à Vétheuil précédemment, tout le trafic se faisait rive gauche, côté Lavacourt, par des trains de péniches, attelées à un remorqueur.

Pierre Gibaud
Habitant de Vétheuil

Les infos

Ordures ménagères !!! Rappel !!!

Le ramassage des ordures ménagères se fait le lundi matin. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir vers 19 heures afin de ne pas encombrer les rues et trottoirs et ainsi faciliter le passage des riverains et promeneurs.

Il est fortement recommandé de réunir tous vos sacs de déchets ménagers dans un bac avec couvercle pour faciliter le ramassage par les agents de propreté et ainsi éviter aux chiens, chats, corbeaux et autres de venir y faire leur course.

Le tri sélectif est ramassé le mardi matin, il convient donc de sortir le ou les conteneurs adaptés la veille au soir.

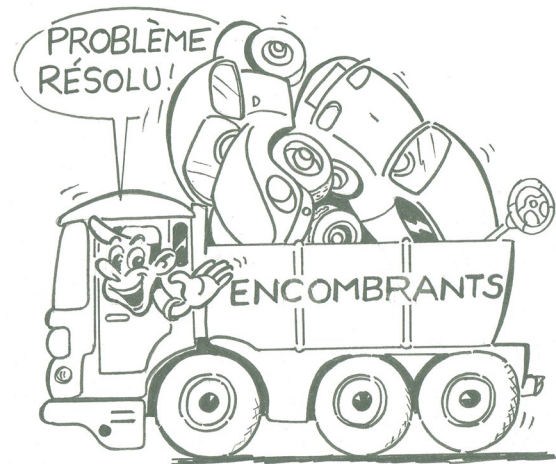
Les bacs des ordures comme du tri sélectif seront rentrés rapidement afin de ne pas « décorer » toute la semaine nos trottoirs et nos rues.

Les encombrants passent trois fois par an à Vétheuil. Entre temps, tous les déchets et encombrants doivent être apportés à la déchetterie de Gasny (en vous munissant de votre carte d'adhérent délivrée en mairie) et non déposés dans les rues ou chemins du village.

Prochain ramassage des encombrants :
mercredi 8 novembre 2017

Stationnement gênant !!!! Rappel !!!!

Régulièrement le camion ramassant les ordures ou le tri sélectif est empêché de circuler et donc d'effectuer sa collecte en raison de stationnements gênants. On constate cette situation régulièrement, rue du Moutier, place de l'Eglise, rue Soignée, rue Montrond... et ailleurs encore. Les automobilistes sont donc priés de laisser la voie publique libre et dégagée afin de permettre une circulation normale de la benne et son passage dans tous les secteurs du village. Un signalement des véhicules contrevenants va être fait auprès de la gendarmerie.



Les travaux

Voirie

- **Chemin de Chérence**

En septembre, la commune engage de gros travaux de réfection/rénovation du chemin de Chérence.

- **Divers chemins**

La commune procèdera également au bouchage/rebouchage de trous sur certaines voiries du village.

- **Route de la Goulée**

En septembre, la CCVVS procèdera à la remise en état de la route de la Goulée, avec réfection de l'enrobé et pose de caniveaux.

- **Parking rue du Moutier**

L'agrandissement est prévu pour l'automne.

- **Entretien trottoirs et chemins...**

N'oubliez pas, à l'approche de l'automne, devant vos propriétés, de ramasser les feuilles mortes, en complément du travail du personnel communal, afin d'éviter des glissages et chutes de piétons.

Eau & assainissement

- **STEP**

Les travaux de la station d'épuration se poursuivent et ont entraîné quelques désagréments avec le passage de camions de 38 tonnes dans le village afin d'apporter les remblais nécessaires à l'édification des installations. Ces transports sont quasiment terminés même si on les retrouvera ponctuellement pour la livraison de certains approvisionnements.

Les infos (suite)

Eau & assainissement (suite)

- **Réouverture du ru en bord de Seine**
Avec la pose de la passerelle, réservée aux piétons cela va sans dire, les gros travaux se terminent. Des plantations seront faites en novembre et le mur du pont sera conforté.
- **Entretien des rus.**
Plusieurs opérations d'entretien ont été faites par les agents communaux puis par le syndicat des rus. Les riverains doivent également penser à entretenir les rives du ruisseau et faucher les plantes invasives avant qu'elles ne colonisent l'ensemble des berges. Attention, cet entretien se fait manuellement, il est interdit, sous peine de poursuites par le Service de la Police de l'Eau, d'utiliser des produits chimiques.

Danger Pyrale !

La pyrale est un petit papillon qui dans sa phase chenille s'attaque essentiellement aux buis de formes libres ou taillées, buis sauvages ou de nos jardins. Cette chenille a les mandibules très voraces, elle s'attaque aux feuilles pourtant coriaces, puis s'il n'y a plus rien sur l'arbuste, aux rameaux et peut faire dépérir la plante. Cet insecte peut produire jusqu'à 4 générations de chenilles par an et 800 œufs à chaque fois, la chenille est verte à tête noire, adulte elle mesure 3/4 centimètres. Le buisson est attaqué de l'intérieur vers l'extérieur, ce qui peut rendre difficile le repérage de l'animal, il faut mettre le nez dans l'arbuste et le scruter pour détecter la présence des chenilles par de petites boulettes vertes et de feuilles très finement découpées. La pyrale du buis n'étant pas originaire de France mais d'Asie et n'ayant pas encore de prédateur(s), il n'y a actuellement pas de véritable solution de traitement à grande échelle sauf à être vigilant en début de printemps, dès que la chenille se



réveille, en la ramassant à la main, en secouant les arbustes, en aspergeant avec de l'eau à forte pression ou encore en utilisant un insecticide biologique comme le bacille de Thuringe ou des pièges à phéromones pour attirer les papillons ou des trichogrammes. Cette chenille n'est pas urticante donc pas de danger pour les ramasseurs et pour toute personne à son contact. Si vous avez repéré des chenilles dans vos buis, informez vos voisins du danger d'attaque de la pyrale et surtout essayez d'attirer chez vous la mésange (voir nid à mésange) qui semble avoir une certaine appétence pour cette chenille, c'est ce qui aurait été observé par les spécialistes.

Ecole de Vétheuil-Rentrée 2017

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Binet, nouvelle directrice de l'école.

NAP

Le décret autorisant une nouvelle organisation dérogatoire de la semaine scolaire a été publié au Journal Officiel le 28 juin.

Le conseil municipal, en accord avec le conseil d'école (qui regroupe enseignantes et délégués de parents) a décidé de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

Les horaires sont donc les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30



Infos +

Linky arrive en Vexin Val de Seine

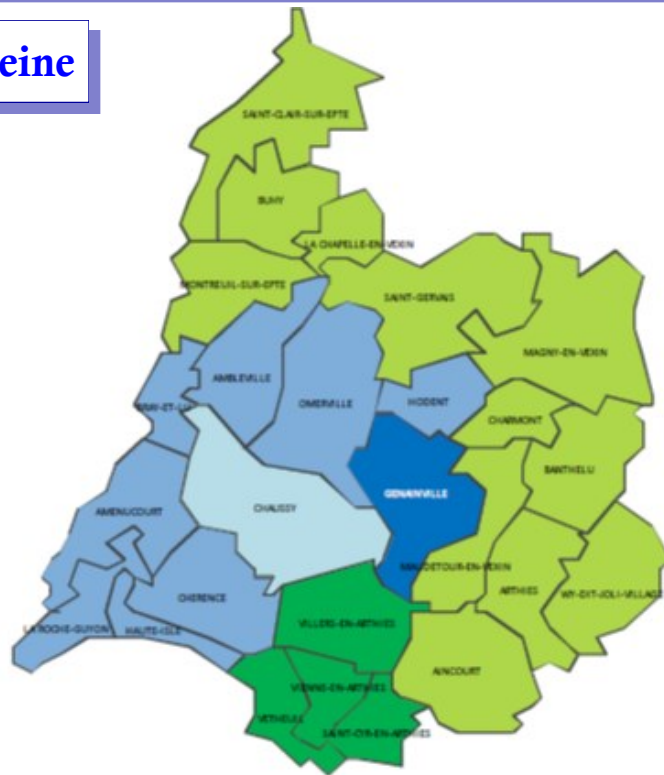
ENEDIS communique :

Les premiers compteurs Linky seront posés à Genainville à partir d'octobre 2017 !

Si vous souhaitez connaître les avantages liés aux nouveaux compteurs Linky et savoir comment celui-ci sera posé chez vous, venez rencontrer les experts d'ENEDIS au siège de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : 12, rue des Frères Montgolfier à Magny-en-Vexin

**Mercredi 27 septembre
de 14h à 18h**

Le déploiement du compteur communicant Linky a commencé dans le Val d'Oise en mai 2016. Depuis cette date, plus de 75 000 compteurs ont été posés soit près de 15% des compteurs à déployer dans le département. Au niveau national, Enedis a passé le 7 juillet la barre des 5 millions de compteurs posés.



Déploiement de Linky à partir de :

Octobre 17	Novembre 17	Janvier 2018	Mai 18	Novembre 18
------------	-------------	--------------	--------	-------------

N° vert : 0 800 054 659

[Www.enedis.fr/linky](http://www.enedis.fr/linky)

Fuite de gaz Retour sur un événement peu ordinaire

Mardi 27 juin en fin de matinée, une entreprise spécialisée dans l'analyse des sols procédait à des sondages place de l'église lorsque son matériel de carottage a percé une canalisation de distribution de gaz, entraînant une fuite importante et un soulèvement de la partie goudronnée de la voirie. Immédiatement, les secours ont été alertés. Pompiers et Gaz secours sont arrivés très vite pour compléter le barrièrage mis en place par le personnel communal et installer le dispositif de sécurité nécessaire dans une situation de risque d'explosion. Les habitants riverains de la place ont été évacués ainsi que l'école, ce qui a donné l'occasion

d'une promenade aux bords de Seine pour les écoliers, la route de la Roche Guyon a été fermée à la circulation.

La situation, tout en restant sérieuse, s'est apaisée lorsque l'alimentation en gaz a été coupée. Avant d'autoriser à nouveau la circulation et le retour dans les propriétés et à l'école, toutes les analyses ont été faites pour vérifier que tout risque était écarté.

Pendant 24h, 124 abonnés vétheuillais ont été privés de gaz, GRDF est passé ensuite remettre en service chaque compteur.



Séance du 2 juin 2017

1. PRESENTATION DU CONTRAT RURAL

M. Léger, architecte paysagiste du bureau Vent 2 Terre, présente le projet après la prise en compte des observations de l'architecte des bâtiments de France.

Il est proposé de créer un espace partagé prioritairement dédié aux piétons, sur la place Jean Moulin, avec plusieurs places de stationnement matérialisées par des enrobés de différentes compositions, indiquant les secteurs réservés à la circulation des véhicules. L'espace sera également paysagé. Le dossier de demande de subventions est présenté au Conseil régional d'Ile-de-France et au Conseil départemental, dans le cadre du contrat rural courant juillet 2017.

2. ADOPTION DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEES (PDIPR)

Pour la partie vétheuillaise, le PDIPR est conservé sauf un chemin situé en secteur sensible sur la RNN et l'itinéraire empruntant la route des Crêtes qui n'offre plus une sécurité suffisante pour les piétons. Il est précisé que tous ces itinéraires sont réservés aux piétons. Le plan départemental sera adopté en fin d'année par le Conseil départemental.

3. DESIGNATION DES DELEGUES A LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVACUATION DES CHARGES TRANSFEREES)

Les déléguées désignées à cette commission de la Communauté de communes sont mesdames Herpin-Poulenat et Lépicier-Caputo.

4. REGIME INDEMNITAIRE

Pour se conformer à la nouvelle réglementation, le conseil a adopté le nouveau régime indemnitaire des agents validé préalablement par le comité technique du Centre de gestion.

5. VITESSE DANS LE VILLAGE

Les conseillers maintiennent la limitation de vitesse dans le village à 30 km/h mais une réunion est prévue avec le service de la voirie du Conseil départemental afin d'étudier des solutions permettant de faire ralentir efficacement les automobilistes dans les secteurs sensibles.

6. CARTES SCOLAIRES

La participation de la commune à l'acquisition de la carte de transport s'élève à 30 % du coût de la carte scolaire Bus ligne régulière soit 34,20 € de 114 €.

7. STEP - CONVENTION AVEC VIENNE-EN-ARTHIES

En fonction du montant HT des travaux (2 585 418 €), de la capacité de la station d'épuration et du nombre d'habitants de Vienne devant s'y raccorder, la participation de la commune de Vienne est fixée à 150 000 €.

Séance du 30 juin 2017

1. DESIGNATION DES DELEGUES - ELECTIONS SENATORIALES

Le conseil se réunit conformément à la circulaire ministérielle du 12 juin 2017 pour désigner les délégués à l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2017.

Les déléguées désignées sont :

Dominique Herpin-Poulenat, Isabelle Lépicier-Caputo et Dominique Barbier-Cintrat

Les délégués suppléants sont :

Roxane Fossé, Olivier Rouche et François Vieillard

2. RAPPORTS SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La synthèse des rapports 2016 établis par SUEZ Eau France indique pour

- EAU

- une nette amélioration du rendement sur le réseau
- 476 clients desservis pour 40 702 m3 d'eau facturés
- 10,6 km de réseau de distribution d'eau potable
- 4,11 m3/km/j de pertes en réseau
- 74,2 % de rendement réseau de distribution contre 54,8 % en 2015
- 100 % de conformité sur les analyses bactériologiques et physico-chimiques
- 6 réparations fuites sur canalisations et 3 réparations fuites sur branchements

- ASSAINISSEMENT

- 290 clients en assainissement collectif
- 22 640 m3 d'eau assujettis
- 4,4 km de réseau total d'assainissement
- 1,18 € TTC/m3 sur la base de la facture 120 m3
- Curage préventif du réseau pour 344 m de canalisations et 77 ouvrages curés.

3. CONVENTION AVEC LA SAFER

La commune décide de passer convention avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) qui bénéficie du droit de préemption sur les zones naturelles et agricoles, afin d'être informée des terrains mis en vente sur la commune.

Foire à tout

C'est avec joie que les vétheuillais et les autres ont retrouvé la foire à tout. L'association « Les Coquelicots » avait mobilisé des bénévoles enthousiastes qui ont permis que cette reprise soit une réussite.



Fête en Seine



Malgré une communication tardive, la fête en Seine organisée par le Département a connu un beau succès grâce aux multiples attractions offertes aux habitants et visiteurs. Les Camarguais ont été particulièrement appréciés que ce soit en bord de Seine ou en sortie du concert donné à l'église Notre Dame.



A noter dans votre agenda

- ♦ **Dimanche 10 septembre de 14h30 à 17h30**
 - Forum des associations au foyer rural.
- ♦ **Samedi 16 et dimanche 17 septembre : journées du Patrimoine**
 - Visite de l'église par l'association Notre Dame
 - Concours de monte camarguaise au bord de Seine (dimanche) .
- ♦ **Samedi 25 novembre**
 - Théâtre au foyer rural
- ♦ **Samedi 2 et dimanche 3 décembre**
 - Marché de Noël au foyer rural



MAIRIE DE VETHEUIL

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les
informations
de la mairie

www.mairie-vetheuil.fr

Encore plus rapide !

Vous pouvez vous abonner à
la lettre d'informations
municipale en vous inscrivant
sur le site de la Mairie.

Commune
adhérente



www.pnr-vexin-francais.fr



www.vexinvaldeseine.fr

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Jean-Louis Maury
Dominique Barbier-Cintrat

Illustrations
Michel Caputo